

# PROCEDURE D'INSCRIPTION ET REGLEMENT SPECIAL VACANCES SCOLAIRES

## Procédure d'inscription

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes afin de réaliser l'inscription de votre enfant dans une UAPE de remplacement durant les vacances scolaires.

1. Lire ce document ;
2. Télécharger, imprimer et remplir le formulaire d'inscription vacances UAPE en le datant et en le signant. Pour les inscriptions en irréguliers, veuillez indiquer le nombre de jours par semaine ainsi que la fréquentation prévue.
3. Renvoyer le formulaire prioritairement par courriel à l'adresse e-mail de l'UAPE désirée.  
En cas d'impossibilité d'envoi par courriel, veuillez l'envoyer en courrier A à l'adresse de l'UAPE désirée.
4. Le contrat « spécial vacances » vous sera retourné par courriel ou par courrier. Veuillez le lire, le dater et le signer puis le renvoyer rapidement prioritairement par courriel ou par courrier à l'adresse de l'UAPE qui vous l'a transmis en respectant le délai de retour de contrat.
5. En cas de modification ou annulation dans les délais prévus à cet effet (voir ci-dessous), veuillez tracer ou modifier les prestations puis le renvoyer rapidement par courriel ou par courrier à l'adresse de l'UAPE qui vous l'a transmis. Dans ce cas, un nouveau contrat vous sera envoyé avec les modifications. Vous devrez le renvoyer rapidement par retour de courriel ou de courrier pour valider la prise en charge.

## **IMPORTANT**

- Les demandes d'inscription pourront être faites jusqu'à une date définie (voir ci-dessous). Passé ce délai, les demandes ne seront plus acceptées. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Un délai pour la modification ou l'annulation sans frais des contrats est octroyé (voir ci-dessous). Passé ce délai, le contrat reçu fait foi pour la facturation. En cas de non-retour du contrat dans les délais établis, la prise en charge ne sera pas garantie.
- Toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites (nombre de prestations par semaine) sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation inscrite sera facturé (petit déjeuner, repas de midi, goûter et supplément vacances).

## Délais d'inscription, de modification et d'annulation

Vacances	Ouverture des d'inscription	Délai d'inscription	Délai de modification ou d'annulation	Début des vacances hors fériés/chômés
Carnaval	11.01.2021	31.01.2021	07.02.2021	15.02.2021
Pâques	22.02.2021	21.03.2021	28.03.2021	06.04.2021
Été	12.04.2021	16.05.2021	28.05.2021	21.06.2021
Pré-rentree	26.04.2021	16.05.2021	28.05.2021	09.08.2021
Automne	23.08.2021	29.09.2021	03.10.2021	14.10.2021
Fin d'année	25.10.2021	12.12.2021	17.12.2021	27.12.2021

# **Règlement général des UAPE durant les vacances scolaires**

## **Facturation**

Les prestations lors des périodes de vacances sont plus longues que lors des périodes scolaires, le pourcentage de présence est adapté proportionnellement.

Un supplément « vacances » de Fr. 6.- est facturé par jour et par enfant.

## **Irréguliers**

Le plan écrit doit être transmis par courriel ou courrier au plus tard pour le vendredi précédent la semaine de prise en charge. Aucun planning n'est accepté par téléphone.

## **Absences**

En cas d'absence l'UAPE doit être avisée avant 8h30. Dans ce cas, la prestation est facturée sans le repas, goûter et sans supplément vacances, dans le cas contraire la prestation est facturée en entier.

## **Absences maladie**

Toute absence maladie doit être signalée à l'UAPE avant 08h30. Les absences liées à une maladie de plus d'une semaine avec certificat médical seront facturées à 10% du tarif dès la deuxième semaine uniquement.

## **Horaires**

Les UAPE sont ouvertes du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00.

Les veilles de fête, elles ferment à 18h00.

- Le matin, les arrivées sont prévues entre 6h30 et 9h00.
- En fin de matinée, les départs et/ou arrivées sont possibles entre 11h00 et 12h00 (les départs après 12h00 ne sont pas possibles).
- En début d'après-midi les départs ou arrivées se font entre 13h00 et 14h00.
- En fin de journée, les départs sont possibles dès 17h00 au plus tôt.

## **Petit déjeuner**

Un petit déjeuner peut être proposé aux enfants qui le souhaitent entre 7h00 et 8h00 le matin au plus tard.

## **Matériel**

L'enfant qui fréquente une autre UAPE pendant les vacances que celle fréquentée habituellement devra prendre avec lui.

- Un sac à dos (pas de sac en bandoulière),
- Une casquette,
- Une bouteille d'eau vide de 5dl,
- Une paire de pantoufles,

Des baskets sont exigées (pas de tongs, mules ou sandales ouvertes) afin de permettre à votre enfant de participer aux activités en toute sécurité.

La crème solaire est fournie par la structure et vous sera facturée Fr. 2.-. En cas d'allergie, le parent peut amener sa propre crème.

Tous les effets personnels devront être noté au nom et prénom de l'enfant.

## **Activités extérieures**

Durant les vacances, des sorties sont organisées pour les enfants. Été comme hiver, par n'importe quel temps. Les enfants doivent être équipés selon la saison.

Les enfants participent aux activités proposées par l'équipe éducative.

## Coordonnées des UAPE

Nom	Responsable	Courriel	Adresse	Quartier	Téléphone
Arc-en-ciel	Mélanie Ravey	<a href="mailto:arc-en-ciel@aslae.ch">arc-en-ciel@aslae.ch</a>	Rue de Lausanne 72, 1950 Sion	Collines	079 647 79 76
La Cartouche	Stéphanie Cotter Rocha	<a href="mailto:cartouche@aslae.ch">cartouche@aslae.ch</a>	Av. Maurice-Troillet 127, 1950 Sion	Châteauneuf	027 323 38 75
Croqu'notes	Cécile Fournier	<a href="mailto:croqunotes@aslae.ch">croqunotes@aslae.ch</a>	Rue de la Blantsette 20, 1967 Bramois	Bramois	027 203 50 57
Le Looping	Katia Burgazzoli	<a href="mailto:looping@aslae.ch">looping@aslae.ch</a>	Rue Oscar-Bider 60, 1950 Sion	Châteauneuf	027 329 80 35
Le Mikado	Sabine Sierro	<a href="mailto:mikado@aslae.ch">mikado@aslae.ch</a>	Av. Chanoine-Berchtold 21, 1950 Sion	Centre-ville	027 324 18 80
Les Papivores	Laetitia Bühlmann	<a href="mailto:papivores@aslae.ch">papivores@aslae.ch</a>	Route de Vissigen 44, 1950 Sion	Vissigen	027 203 34 72
La Récré	Tania Savioz	<a href="mailto:recre@aslae.ch">recre@aslae.ch</a>	Av. Ritz 29, 1950 Sion	Gravelone	027 321 27 63
Le Relais	Nathalie Mariéthoz	<a href="mailto:relais@aslae.ch">relais@aslae.ch</a>	Route de Pravidondaz, 1991 Salins	Salins	079 298 35 27
La Trott'	Luisa Maia	<a href="mailto:trott@aslae.ch">trott@aslae.ch</a>	Rue de la Pelouse 2, 1950 Sion	Champsec	027 203 08 33
Point-Virgule	Cristian Lopez	<a href="mailto:point-virgule@aslae.ch">point-virgule@aslae.ch</a>	Rue des Vignettes 14, 1950 Sion	Platta	027 321 20 62